

Le Gouvernement a précisé sa position quant aux actions de boycottage internationales et a fermement énoncé son opposition à toute discrimination fondée sur des motifs de race, d'origine nationale ou ethnique ou de religion. En conséquence, il entend prendre les mesures voulues pour refuser son soutien ou l'usage de ses installations dans le cas de divers genres de transactions, afin de combattre les effets discriminatoires que cela entraînerait pour les Canadiens et leurs entreprises. Bien entendu, ces mesures ne touchent pas les boycotts acceptés par le Canada, mais elles s'appliquent sans aucun doute à toute mesure de discrimination qui pourrait résulter d'un boycottage international.

Les transactions visées par les mesures gouvernementales sont celles qui, dans le cadre d'un boycottage, obligent une société canadienne à faire de la discrimination pour des raisons de race, d'origine nationale ou ethnique ou de religion à l'égard d'un Canadien ou de tout autre personnes; à s'abstenir de faire affaire (achat ou vente) avec quelque entreprise canadienne que se soit, à refuser de vendre des produits canadiens à un autre pays; ou à renoncer à se porter acquéreur de marchandises d'un autre pays.

Tout en étant intéressé à maintenir des relations d'amitié à la fois avec les pays arabes et Israël, le Canada se réserve le droit de réagir aux politiques commerciales des autres nations selon ses propres valeurs et habitudes. Le Gouvernement du Canada refusera donc l'accès à ses installations, y compris le soutien de ses missions commerciales à l'étranger, dans le cas de toute transaction reliée à une activité de boycottage du genre de celle décrite ci-dessus.

Comme dans de nombreuses régions du monde, le Moyen-Orient compris, le retrait du soutien du Gouvernement du Canada dans le cas d'une transaction particulière constitue un sérieux handicap au niveau, par exemple, des contacts avec nos agents à l'étranger et de l'accès à des informations de marché et à l'aide financière du Gouvernement canadien, nous croyons que cela constituera un bon moyen de dissuader les entreprises de coopérer avec les dispositions discriminatoires d'un boycottage international.